

Baisse du nombre de premières inscriptions en doctorat en 2022 en particulier dans les domaines scientifiques

En 2022, le nombre de docteurs diplômés augmente de 2 % pour revenir au niveau de 2019. La durée des thèses demeure comparable à celle des thèses soutenues en 2021. L'effectif de primo-inscrits en doctorat au cours de l'année universitaire 2022-2023 diminue de 4 % par rapport à celui de l'année précédente. La mobilité internationale des doctorants diminue également. Près de 8 doctorants sur 10 inscrits en première année bénéficient d'un financement pour leur thèse, soit 1 point de plus qu'en 2021-2022.

Un retour au nombre de soutenances de thèses de 2019

En 2022, le nombre de docteurs diplômés augmente de 2 %, après la hausse de 15 % en 2021. S'établissant à 13 900, le nombre de docteurs diplômés en 2022 retrouve ainsi son niveau d'avant la crise sanitaire.

Cette progression masque des évolutions contrastées. Le nombre de soutenances de thèse recule de 6 % en sciences de la société et de 4 % en mathématiques et leurs interactions. Inversement, le nombre de docteurs diplômés augmente de 8 % en sciences et technologies de l'information et de la communication et de 9 % en physique.

Si depuis 2012, le nombre de docteurs diplômés chaque année diminue de 0,7 % en moyenne par an, cette tendance s'est accélérée les dernières années : entre 2012 et 2017, ce nombre est resté quasiment stable (-0,2 % par an) ; entre 2017 et 2022, le nombre de docteurs diplômés a baissé de 1,2 % par an en moyenne.

Effectifs des docteurs diplômés entre 2019 et 2022

	Effectifs des docteurs diplômés				Evolution annuelle 2022/2021 (en %)
	2019	2020	2021	2022	
Sciences exactes et applications	6 371	5 576	6 282	6 603	5,1
Mathématiques et leurs interactions	515	501	647	623	-3,7
Physique	936	784	908	986	8,6
Sciences de la terre et de l'univers, espace	519	454	483	516	6,8
Chimie et science des matériaux	1 106	899	1 086	1 152	6,1
Sciences pour l'ingénieur	1 762	1 593	1 692	1 741	2,9
Sciences et technologies de l'information et de la communication	1 533	1 345	1 466	1 585	8,1
Sciences du vivant	3 058	2 535	3 007	3 088	2,7
Biologie, médecine et santé	2 553	2 098	2 529	2 584	2,2
Sciences agronomiques et écologiques	505	437	478	504	5,4
Sciences humaines et sociales	4 486	3 695	4 299	4 161	-3,2
Sciences humaines et humanités	2 673	2 226	2 565	2 536	-1,1
Sciences de la société	1 813	1 469	1 734	1 625	-6,3
Ensemble	13 915	11 806	13 588	13 852	1,9

Champ : France ; tous types d'établissements ; année civile.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

Un nouveau docteur sur trois a soutenu sa thèse en moins de 40 mois.

Les décisions prises pendant la crise sanitaire continuent d'affecter la durée des thèses des docteurs diplômés en 2022. En effet, l'allongement de la durée des thèses est en

partie dû à la prolongation exceptionnelle des contrats doctoraux.

La proportion de thèses soutenues en moins de 40 mois après le début des travaux de recherche, soit à peu près la durée prévue par les textes (36 mois), reste minoritaire, s'établissant à 34 % en 2022 comme en 2021, contre 41 % en 2020 et 43 % en 2019.

En 2022, l'allongement de la durée de thèse est très net dans les domaines des sciences exactes et applications, ainsi qu'en sciences du vivant. Ainsi, 48 % des doctorants en sciences exactes et applications ont soutenu leur thèse en moins de 40 mois, soit 2 points de moins qu'en 2021 et 9 points de moins qu'en 2020. 36 % des doctorants en sciences du vivant ont soutenu leur thèse en moins de 40 mois en 2022, après 37 % en 2021 et 45 % en 2020.

La durée de préparation d'une thèse en sciences humaines et sociales demeure la plus longue. En 2022, seuls 10 % des doctorants de ces disciplines ont obtenu leur diplôme en moins de 40 mois, comme en 2021, et 69 % l'ont obtenu en plus de 52 mois. Par ailleurs, la durée d'une thèse effectuée en plus de 72 mois augmente de 2 points en 2022, après une augmentation de 3 points en 2021.

Répartition des thèses soutenues par intervalle de durée en 2021 et 2022 (en %)

	Moins de 40 mois		De 40 mois à moins de 52 mois		De 52 mois à moins de 72 mois		72 mois ou plus	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Sciences exactes et applications	50	48	42	44	7	7	1	1
Sciences du vivant	37	36	51	53	11	10	1	1
Sciences humaines et sociales	10	10	22	21	34	33	34	36
Ensemble	34,3	33,7	38	39	17	15	11	12

Champ : France ; tous types d'établissements ; année civile.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

L'effectif de primo-inscrits en doctorat diminue de 4 % par rapport à l'année universitaire 2021-2022

À la rentrée 2022, 15 700 doctorants se sont inscrits en première année de thèse dans les 295 écoles doctorales accréditées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), soit un effectif en diminution de 4 % par rapport à la rentrée précédente. Cette évolution qui touche quasiment toutes les disciplines demeure néanmoins

hétérogène dans son intensité. Les mathématiques et leurs interactions (-10,1%), les sciences agronomiques et écologiques (-13,1%) ainsi que la chimie et science des matériaux (-8,0%) subissent particulièrement cette désaffectation. Par ailleurs, le nombre de premières inscriptions en sciences humaines et sociales recule de 5% par rapport à l'année précédente, soit une diminution de 15% par rapport à 2019.

En 2022-2023 le nombre total de doctorants diminue ainsi de 1% par rapport à 2021-2022 et retrouve son niveau de 2020-2021. L'évolution varie selon les disciplines : le nombre de doctorants augmente de 1,7% en sciences du vivant et reste stable en sciences exactes et applications, mais diminue de 3,1% en sciences humaines et sociales.

Effectifs de doctorants et d'inscrits en première année de doctorat en 2021 et 2022

	Effectifs de doctorants		Evolution annuelle (en %)	Effectifs d'inscrits en première année de doctorat		Evolution annuelle (en %)
	2021-2022	2022-2023		2021-2022	2022-2023	
	Sciences exactes et applications	26 561		26 590	0,1	
Mathématiques et leurs interactions	2 670	2 436	-8,8	713	641	-10,1
Physique	3 902	3 777	-3,2	1 104	1 082	-2,0
Sciences de la terre et de l'univers, espace	2 157	2 259	4,7	620	583	-6,0
Chimie et science des matériaux	4 421	4 305	-2,6	1 214	1 117	-8,0
Sciences pour l'ingénieur	7 096	7 028	-1,0	1 828	1 797	-1,7
Sciences et technologies de l'information et de la communication	6 315	6 785	7,4	1 618	1 607	-0,7
Sciences du vivant	12 893	13 115	1,7	3 492	3 404	-2,5
Biologie, médecine et santé	10 865	11 177	2,9	2 949	2 932	-0,6
Sciences agronomiques et écologiques	2 028	1 938	-4,4	543	472	-13,1
Sciences humaines et sociales	31 972	30 992	-3,1	5 805	5 488	-5,5
Sciences humaines et humanités	19 033	18 626	-2,1	3 517	3 371	-4,2
Sciences de la société	12 939	12 366	-4,4	2 288	2 117	-7,5
Ensemble	71 426	70 697	-1,0	16 394	15 719	-4,1

Champ : France ; tous types d'établissements ; année universitaire.
Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

Près de 8 étudiants sur 10 inscrits en première année de doctorat bénéficient d'un financement dédié

À la rentrée 2022, 79% des doctorants en première année dont la situation financière est connue (soit 99% des doctorants) bénéficient d'un financement dédié pour leurs travaux de recherche, soit une proportion en augmentation de 1 point par rapport à la rentrée 2021 et de 10 points depuis 2012.

La part des financements par dotation du MESR progresse de 2 points pour atteindre 33% et celle des Cifre reste stable à 8%. 37% des doctorants bénéficient d'autres financements (-1 point). Le nombre de doctorants financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) a augmenté de 4% entre 2021 et 2022, après une progression de 50% entre 2020 et 2021, pour s'établir à 1 300.

Nombre de doctorants en première année bénéficiant d'un financement de l'ANR depuis la rentrée universitaire 2019-2020

Financement	Année universitaire			
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
ANR	797	820	1 231	1 281
Part d'inscrits en 1ère année financé par l'ANR (en %)	4,8	5,1	7,5	8,1

Champ : France ; tous types d'établissements ; année universitaire.
Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

La situation financière des doctorants demeure cependant très différente selon le domaine scientifique : les doctorants en sciences exactes et applications, ainsi qu'en sciences du vivant sont très largement financés (respectivement 97% et 86%), contre actuellement un doctorant sur deux en sciences humaines et sociales (51%, +2 points par rapport à 2021). En 2022, 29% de ces derniers exercent une activité rémunérée en parallèle de leur thèse (-3 points par rapport à 2021), contre 13% des doctorants en sciences du vivant et seulement 3% des doctorants en sciences exactes et applications.

Proportion d'inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse en 2021 et 2022 (en %)

	Financés pour leur thèse		dont : contrat doctoral MESR (1)		dont : Cifre (2)		dont : autre financement	
	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023
Sciences exactes et applications	96,8	97,1	34,1	35,9	11,1	11,5	51,7	49,7
Sciences du vivant	85,9	86,3	33,6	36,7	5,2	5,3	47,2	44,3
Sciences humaines et sociales	48,8	50,9	26,4	28,4	5,8	5,5	16,6	17,0
Ensemble	77,8	78,7	31,3	33,4	8,0	8,1	38,5	37,1

1. Contrat doctoral sur dotation du MESR (EPSCP, EPST, programme handicap).

2. Convention industrielle de formation par la recherche.

Champ : France ; tous types d'établissements ; année universitaire.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

La mobilité internationale des doctorants reste limitée

Les cotutelles internationales au cours de la thèse sont encore peu développées. En 2021-2022, 7% des doctorants inscrits en première année effectuent leur thèse en cotutelle. Cette proportion diminue de 0,5 point par rapport à 2020-2021 et retrouve son niveau de 2019-2020.

Ces cotutelles sont d'abord réalisées avec un chercheur encadrant d'un autre pays européen, à hauteur de 44%. Suivent ensuite les cotutelles avec des chercheurs encadrants des continents africain (22%), américain (21%), asiatique (11%) et enfin d'Australie-Océanie (2%).

Le nombre de doctorants inscrits en cotutelle avec un chercheur du continent américain augmente de 11% entre 2020 et 2021. En revanche, le nombre de doctorants inscrits en cotutelle avec un chercheur du continent africain diminue de 36%, atteignant son plus bas niveau jamais enregistré. Le nombre de cotutelles réalisées avec un chercheur du continent asiatique continue de baisser également (-12% en 2021 après -23% en 2020).

Effectifs des doctorants inscrits en cotutelle en première année de thèse selon le continent de la cotutelle en 2020 et 2021

	Année universitaire		Evolution annuelle 2021/2020 (en %)
	2020-2021	2021-2022	
Europe	537	485	-10,7
Afrique	328	242	-35,5
Amériques	207	232	10,8
Asie	138	123	-12,2
Australie-Océanie	13	17	23,5
Ensemble	1 223	1 099	-11,3
Part des cotutelles sur le nombre d'inscrits en première année (en %)	7,5	7,0	

Champ : France ; tous types d'établissements ; année universitaire.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

Axel VERRIER, MESR-SIES

Source : Les résultats présentés dans cette note sont issus de l'enquête réalisée annuellement auprès des écoles doctorales par le service statistique (SIES) du MESR. Les thèses d'exercice qui préparent aux diplômes d'État de docteur en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire ne sont pas prises en compte dans cette publication. Seules les thèses de recherche sont prises en compte.

Pour en savoir plus : [Site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)